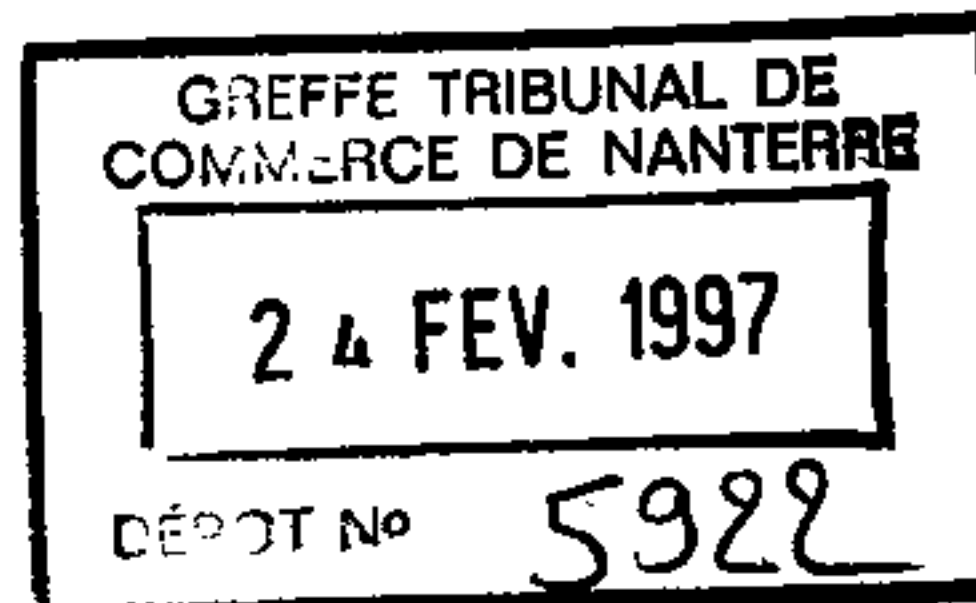


81 B 572

[Handwritten signature]

S.L.G EXPERTISE
Société Anonyme au capital de F. 500000
Siège Social : 7 bis rue Hervet 92500 RUEIL MALMAISON
NANTERRE B 320 853 518-(81 B 00572)

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 14 FEVRIER 1996



L'an mil neuf cent quatre vingt seize

Le quatorze février

A dix-huit heures,

Les administrateurs de la société S.L.G EXPERTISE se sont réunis en Conseil, 60 rue Pierre Charron à PARIS (8ème) sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

- Madame Suzanne GODON
- Monsieur Jacques NEGRE
- Monsieur Michel THOMAS BOURGNEUF

Est absent :

- Monsieur Hervé GODARD

Monsieur François de BAUDUS de FRANCURES, Commissaire aux Comptes titulaire, dûment convoqué, est absent et excusé.

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Madame Suzanne GODON préside la séance.

Monsieur Michel THOMAS BOURGNEUF remplit les fonctions de secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

[Handwritten mark]

ORDRE DU JOUR

- Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1995,
- Proposition d'affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions de l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966,
- Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle,
- Préparation du rapport de gestion et du projet de résolutions,
- Questions diverses,

.....
.....

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Après avoir examiné la situation des mandats des administrateurs et des Commissaires aux Comptes, le Conseil prend acte qu'aucun de ces mandats n'est arrivé à expiration.

Le Président expose au Conseil que Monsieur Jacques NEGRE et Monsieur Hervé GODARD ont fait connaître leur intention de démissionner de leur fonction d'administrateur de la société et qu'il conviendrait en conséquence de procéder à leur remplacement, étant précisé que Monsieur Hervé GODARD a fait connaître également son intention de démissionner de ses fonctions de Directeur Général

Le Conseil d'administration prend acte de la démission de Monsieur Hervé GODARD de son mandat de Directeur Général, et ce, à compter de ce jour.

Sur proposition du Président, le Conseil propose de soumettre à l'Assemblée :

- la nomination de Madame Marion BOLZE-PEREZ nommée en remplacement de Monsieur Hervé GODARD pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur

- la nomination de Madame Jocelyne MAHIEU nommée en remplacement de Monsieur Jacques NEGRE pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur

.....
.....

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur au moins.

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

